



Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 20 et 21 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Considérant l'appel complémentaire à candidatures publié le 29 mars 2022 en vue de compléter les organes consultatifs instaurés en application du décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant la candidature de Mesdames et Messieurs :

BALTHASART Gaëlle	KOCK Tony
BEKHTI Walid	MAMBU Djia
BENAISSA Amel	M'BILO Raïssa
BERECOECHÉA Nora	MEFLAH Nadia
BRETON Eric	MESSENS Sarah
DAVID Pauline	METZINGER Vincent
DONNET Antoine	MEURICE Jean
DOYEN Camille	PENNEMAN Pierre
DULIERE Charlotte	SABOOVA Beata
FEFER Stéphane	SARRAZIN Alexandre
GIRAUD Kevin	SEMANA Sarah
GOLDBERG Michaël	SIRODOT Bastien
GORIELY Serge	SONCK Claire
HALLET Marion	SPALIVIERO Rosa
HENRY Samuel	TAMINIAU Valentin
HOSTYN Natacha	TANWO DJOLE Berthe
KESSAS Safia	THOMAS Christian
KEYAERTS Cindy	TONDEUR Bruno

TRIVIER Milena
VALENTIN Agathe

VINHAS Joao

Considérant que ces candidatures ont été introduites dans le délai de 60 jours prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 susmentionné ;

Qu'à l'exception de celles de Messieurs HENRY et TONDEUR, elles sont recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5 §4 dudit arrêté ;

Considérant l'analyse des titres et mérites des candidat.e.s effectués par les services du Gouvernement conformément au prescrit de l'article 7 §1er de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7 §2 de ce même arrêté ;

Considérant que les conditions pour être nommé et prévues par les articles 3, 4, 60, 61 et 68 du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par Mesdames et Messieurs : BENAÏSSA Amel, BERECOECHEA Nora, GIRAUD Kevin, GOLDBERG Michaël, MAMBU Djia, SABOOVA Beata, SIRODOT Bastien, THOMAS Christian, TRIVIER Milena et VALENTIN Agathe ;

Que les personnes ci-dessus peuvent valablement être désignées ;

ARRETE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la commission du cinéma pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession d'auteur ou de comédien		
	D'ADESKY Jonas BERGMAN Marta DEMUYNCK Arnaud DECARPENTRIES Bulle DIAZ César KRAJNOVIC Jasna LAFOSSE Joachim LECLÈRE Kadija LEGUÈBE Charles MALANDRIN Guillaume MARRE Emmanuel NOËLS Delphine PAULICEVICH Anne PERELMUTER Vivianne SCHOUKENS Sophie SHANK John SIROT Ann TILQUIN Boris	ANDRIEN Jean-Jacques CRATZBORN Véronique BIER Michael DOIGNON Géraldine DE VOGHEL Gilles DOYEN Martine LAMBERT David LÉVY-MORELLE Anne VAN de VORST Guérin MUNOZ GOMEZ Pablos PIROT François REUMONT Margot RICHARD Salomé MC NEESE Bérangère VAN ELMBT Amélie RIDOLFI Achille WANDEL Laura VAN ZUYLEN Thomas

	UGEUX Jean-Benoît	YOON Sung A
2° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession de producteurs d'œuvres audiovisuelles et en matière d'ateliers d'accueil, de production audiovisuelle et d'écoles		
	BARBÉ Martine BOURNONVILLE Valérie COMMENGE Eve BOUZID Amel ESPARBES Julie FRÈRES Julie GONZALÈS Jesus LEMAIRE Alice LHOEST Stéphane LIBERT Gwennaëlle MAHY Christelle ROELANTS Stephan SCHELENZ Sebastian PRIMONT Géraldine IFFLAND STETTNER Anton TAVIER Vincent TELLIN Jérôme TOMSON Delphine TOUSSAINT Philippe	BORGEAUD David SABOOVA Beata TRUC Isabelle VOLKENNER Marie-Sophie ARCACHE Christopher CHAPELLE Virginie DOPCHIE Thibaut GARBAR Elisa GHIZZARDI Sergio HOUBEN Caroline LEMAL Geneviève MELEBECK Julien MARTIN Bastien CHANIAL Gilles TERLINCHAMP Vincent ROLAND Benoît SIRODOT Bastien WIKLER Sarah ZALCKMAN Gregory
3° en qualité d'experts en diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession de distributeur d'œuvre audiovisuelle, d'exploitant de salles de cinéma, de vendeur d'œuvres audiovisuelles ou d'organisateur de festivals		
	BEYENS Karin BOZZO Freddy GILSON Nicolas HABRAN Daniel LÉONET Clara BRUYELLE Nicolas ROSSINI Katia TINCA Livia VERKAEREN Thomas	BATTISTONI Claire GOLDBERG Michaël FESTRE Marina GONDRE Martin LEMAIRE Catherine THOMAS Christian VALENTIN Agathe VIDANOVSKI Daniella WINBERG Jean-Pierre
4° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans les métiers techniques de l'audiovisuel		
	BOUCART Nicolas CAPELLE Louis-Philippe GOURMEL Virginie KEYEUX Damien PIEDBOEUF Marika SURDEJ Virginie VANDENDRIESSCHE Philippe ZIMMERLIN Carine	BOUCQUEY Renaud GALLEGO Florian TRIVIER Miléna PIETTE Vincent BERECOECHEA Nora SAERENS Nastasja TOULEMONDE Mathieu TAMBOUR Caroline
5° en qualité d'experts en matières culturelles exerçant notamment une activité de journaliste dans la presse cinématographique ou culturelle ou d'enseignant ou d'écrivain, d'acteur ou d'auteur de théâtre ou œuvrant dans le monde littéraire		
	BURESI Catherine CLINCKAERT Olivier DE LAMALLE Patrick DOMENACH Elise ENGELEN Aurore LÉONET Rudy LEVIE Joëlle MASTOROU Elli MARION Philippe GIRAUD Kevin	DANDOY Jeanne CARLIER Abel GRINNAERT Olivier DURET Juliette BENAÏSSA Amel HAMERS Jeremy MAMBU Djia RITTER Jennifer / /

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 27 novembre 2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Bénédicte LINARD